



Communiqué de presse

10 janvier 2018

La filière des industries agroalimentaires (IAA) : un atout pour la Bourgogne-Franche-Comté

La filière des industries agroalimentaires de Bourgogne-Franche-Comté représente 4 % de la valeur ajoutée du secteur au niveau national et 5 % des effectifs nationaux. La valeur ajoutée brute de l'agroalimentaire a progressé de 1,3 milliard d'euros en 1990 à 1,7 milliard d'euros en 2013. Avec près de 25 500 salariés, soit 13 % des emplois industriels de la région, **la filière constitue un secteur d'excellence pour la région en étant le troisième secteur pour l'emploi industriel en Bourgogne-Franche-Comté.**

Les **exportations** des industries alimentaires, d'un montant de 2,5 milliards d'euros (dont 1,2 milliard pour les vins, le reste étant composé des produits laitiers, de viandes et de céréales) représentent 13 % des exportations totales de la Bourgogne-Franche-Comté sur un total de 19,1 milliards d'euros en 2016 et 5 % des exportations agroalimentaires totales de la France. **Le potentiel de développement du secteur agroalimentaire est considérable** ainsi que les marges de progression : plus de la moitié des PME agroalimentaires régionales exportent peu.

Les principaux atouts de cette filière :

- une renommée gastronomique internationale qui repose notamment sur ses vins et ses fromages sous signes officiels d'identification de la qualité et de l'origine (SIQO),
- le développement de secteurs générant des emplois à forte valeur ajoutée,
- un positionnement fort à l'export,
- la présence du pôle de compétitivité goût-nutrition-santé VITAGORA labellisé sur la Bourgogne-Franche-Comté et l'Île-de-France et reconnu au niveau international,
- la reconnaissance nationale FrenchTech avec le label FoodTech Dijon Bourgogne-Franche-Comté,
- l'association Entreprises Alimentaires de Bourgogne-Franche-Comté (EABFC), issue du rapprochement de l'Aria Bourgogne et de l'Ariatt Franche-Comté, en cours de structuration, et de nombreuses associations qui fédèrent les entreprises,
- un environnement enseignement / recherche / transfert de haut niveau,
- une matière première agricole de qualité.

Mise en place d'une démarche concertée

Depuis des années, l'Etat et la Région soutiennent la filière agroalimentaire via des actions collectives ou individuelles au profit des entreprises du secteur.

En 2017, l'Etat a lancé les États Généraux de l'Alimentation avec la vocation d'être un temps de réflexion partagée entre tous les acteurs et de construction de solutions nouvelles. L'ensemble des attendus et contributions des deux grands chantiers (création et répartition de la valeur & alimentation saine, sûre, durable et accessible à tous) ont servi à établir une feuille de route nationale fin 2017 qui permettra, si nécessaire, d'adapter les travaux menés au niveau régional.

Au niveau régional, le Schéma Régional de Développement Economique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII), adopté par la Région fin 2016, a confirmé le soutien aux filières structurées comme axe fort du développement de la

Contacts presse :

Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05

Blandine BONNET – DRAAF : – tél. 03.80.39.30.18

Barbara FROIDEVAUX – DIRECCTE : – tél. : 03 63 01 70 02

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Helène WOKOWSKI-PIERRE – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08

compétitivité des entreprises et de l'emploi. Celles-ci s'appuieront sur les six leviers de croissance du SRDEII : l'innovation, le capital humain, l'international, la transition écologique et énergétique, la transition numérique, la performance industrielle et l'usine du futur. La Région a également adopté son Plan régional de développement agricole, #NotreAgricultureDemain, qui identifie le besoin de consolider financièrement les IAA, de maintenir leur ancrage régional et de sécuriser leurs approvisionnements. Ce plan incite à une contractualisation entre les producteurs et les IAA prenant en compte les coûts de production pour répartir la valeur ajoutée d'une part et le besoin de massification et de sécurisation des IAA d'autre part.

Dans ce contexte, la DIRECCTE, la DRAAF et la Région Bourgogne-Franche-Comté ont lancé courant 2017 une réflexion associant les acteurs régionaux intervenant dans le financement et le pilotage d'actions en faveur des entreprises de cette filière : le pôle de compétitivité VITAGORA, les associations professionnelles, les centres de ressources technologiques, les OPCA...

Cette démarche est inscrite dans une stratégie de développement de la filière répondant aux enjeux et besoins des entreprises agroalimentaires régionales. Les acteurs ont été impliqués lors d'un séminaire organisé avec le soutien de la DRAAF Bourgogne-Franche-Comté et de l'Agence Economique Régionale (AER). Ce séminaire organisé les 31 août et 1^{er} septembre derniers à Arc-et-Senans, adressé aux entreprises de Bourgogne-Franche-Comté, était destiné à construire avec ces dernières un plan d'actions pour la filière agroalimentaire régionale.

Au total, **dix actions prioritaires** ont été retenues dans la feuille de route issue de ce séminaire. Elles s'articulent autour de **huit thématiques** constituant des leviers de développement pour la filière agroalimentaire régionale :

- l'**intelligence collaborative**, qui a notamment pour objectif d'apporter des réponses à des besoins en information stratégique et/ou opérationnelle partagés par les entreprises agroalimentaires régionales ;
- l'**internationalisation**, qui demeure un levier majeur d'emploi et de croissance pour ces mêmes entreprises ;
- les **compétences et ressources humaines**, qui constituent également l'un des principaux enjeux pour les entreprises agroalimentaires régionales qui rencontrent notamment des difficultés de recrutement ;
- l'**attractivité** de l'agroalimentaire régional, permettant à ces entreprises d'attirer les compétences dont elles ont besoin mais aussi de développer leur rayonnement ;
- la **transformation numérique des entreprises**, tant de leur mode de production que de leur modèle économique, qui représente désormais un enjeu de croissance incontournable ;
- la **performance industrielle**, condition essentielle de compétitivité des entreprises ;
- la **transition écologique et solidaire**, qui constitue à la fois un défi et une opportunité pour les entreprises agroalimentaires régionales, de s'appuyer sur des matières premières agricoles régionales abondantes et de qualité ;
- la **R&D et l'innovation**, levier de compétitivité durable pour les entreprises qui assurera leur croissance et leur développement à moyen et long terme.

Un comité d'orientation régional de l'agroalimentaire

Organisé par la Région et l'Etat, son ambition est de partager une vision commune des enjeux et orientations des actions de la filière, coordonner les actions entre les structures agroalimentaires (tendre vers la mutualisation de moyens) afin de proposer une offre de services efficace pour les entreprises, en s'appuyant sur une feuille de route partagée. Ce comité réunit l'Etat, les collectivités dont la Région, l'AER, les représentants des professionnels de la filière agroalimentaire de Bourgogne-Franche-Comté, les organismes de la formation et de la recherche, les chambres consulaires.

Ses objectifs sont :

- Apporter une vision transversale des outils communs au service des entreprises agroalimentaires sur différentes thématiques (R&D et innovation, développement à l'international, performance industrielle, recrutement, transition écologique, attractivité...);
- Assurer la concertation et l'échange d'informations sur les enjeux et actions de la filière ;
- Présenter les perspectives d'actions collaboratives prioritaires ;
- Valider, piloter et actualiser la feuille de route pour la filière agroalimentaire.

Le premier comité d'orientation régional de l'agroalimentaire s'est tenu mardi 9 janvier 2018.

Contacts presse :

Préfecture de la Région Bourgogne-Franche-Comté :

Cécile HERMIER – cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr – tél 03 80 44 64 05

Blandine BONNET – DRAAF : – tél. 03.80.39.30.18

Barbara FROIDEVAUX – DIRECCTE : – tél. : 03 63 01 70 02

Région Bourgogne-Franche-Comté :

Marie SOUVERBIE – marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 80 44 34 66

Hélène WOKOWSKI-PIERRE – helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr – tél 03 81 61 61 08